



VIVRE A

MOUThIERS-SUR-BOEME

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 85 =====

Ce soir là, notre réunion de Conseil devait commencer de bien étrange façon puisque M. le Maire devait ouvrir la séance par une brève allocution rendant hommage à notre percepteur M. MAUNY décédé quelques jours auparavant.

I - EMPRUNTS :

Par la suite, nous devions entrer dans le vif du sujet, pour voter la décision qui nous permettra de contracter un emprunt de 180 000 F. auprès de la Caisse d'Epargne afin de faire face à certains des investissements prévus au budget 85. (sanitaires au Club du 3^e âge, salle de bains dans un logement de fonction, chemins).

II - RAMASSAGE DES ORDURES :
Un débat assez animé devait s'ouvrir lorsque M. le Maire nous faisait lecture du nouveau contrat établi par M. MILAN pour le ramassage des ordures ménagères ce dernier proposant sur le papier, deux passages par semaine (lundi et vendredi) sur la totalité de la Commune. M. MILAN demande une augmentation de 5% due d'une part à l'inflation et d'autre part, à une augmentation de la population. Le Conseil

Municipal conscient de l'insuffisance du ramassage des ordures, signalée par un bon nombre d'administrés, demande que la proposition de M. MILAN soit revue en conséquence.

III - INFORMATIQUE :

Depuis quelques temps, un sérieux besoin de modernisation se faisant ressentir dans la tenue des comptes du budget, dans l'établissement des feuilles de paie des employés communaux, dans l'élaboration des listes électorales et autres, il est décidé que la Commune se dotera d'un micro-ordinateur dès la rentrée prochaine.

IV - CRECHE DE LA COURONNE :
De nouveau, la participation communale au fonctionnement de la crèche municipale de LA COURONNE doit être revue compte-tenu des nouvelles propositions faites par les autres communes concernées, notamment ROULLET qui pensait à la redistribution d'une partie des lits dans chaque commune sous la forme de crèche familiale et cela au prorata des enfants susceptibles d'être gardés. Devant la complexité du système et le peu d'assurance d'avoir demain suffisamment d'enfants pour faire fonctionner ces crèches familiales, le Conseil décide de s'en te-

nir à sa première décision: une participation financière auprès de LA COURONNE à raison de 7 000 F par lit occupé.

V - DIVERS :

- Monsieur DUCLOUT demande l'autorisation d'utiliser les parcelles communales situées "aux reigniers". En contre-partie, il s'engage à entretenir la fontaine qui s'y trouve. Le Conseil donne son accord. Le comité de village étudie le problème.
- la séance devait se clôturer par la présentation d'une étude de la DDE concernant le projet d'une zone d'emploi "au Grisset".

PETITE-ROSSELLE (suite)

=====

Dans notre précédent bulletin, nous avions diffusé les discours des Maires de MOUThIERS et de PETITE ROSSELLE, mais n'étant pas en possession du discours de celui de GRANDE ROSSELLE, nous n'avions pu le faire paraître.

Voici ce discours, reçu depuis :

"Monsieur le Maire GERMON, Monsieur le Maire RUBY, cher ami Adrien, Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux et honoré de pouvoir prendre part à cette manifestation du jumelage.

Permettez-moi d'adresser

mes souhaits de bienvenue à la délégation charentaise de MOUThIERS-SUR-BOEME. Nous, les frontaliers, connaissons le sens des jumelages entre les villes. A l'intérieur de chaque pays, ils sont importants, mais au-delà des frontières ils prennent le sens de lien entre les peuples. Nos deux villes de PETITE-ROSSELLE et de GROSSROSSELLE connaissent ce sens à travers les différents contacts quotidiens.

Personne, des deux côtés de la frontière, ne peut s'imaginer que des amis d'aujourd'hui puissent redevenir ennemis.

Depuis 40 ans, l'amitié entre nos deux villes est devenue sincère. Les liens familiaux, les connaissances et les nombreux contacts entre les sociétés et les associations ont amené cette soudure qui ne permet plus aucune rupture. C'est pour cette raison que nous avons la possibilité de participer à la rencontre de deux communes françaises.

Acceptez-nous dans cette communauté afin que cette amitié s'étende, et que tous ensemble nous apportions notre contribution à la compréhension des peuples et par là à la consolidation de la paix.

A cela j'ajoute mes souhaits de pleine réussite. Vive le Jumelage ! Vive l'amitié !".

LE MOT DU MAIRE

BILAN DE L'OPERATION CHAUFFAGE PAR PLAQUETTES ECOLE MATERNELLE (Mai 85)

Un rapport complet de l'opération a été réalisé pour le compte de l'agence Française pour la maîtrise de l'énergie.

Ce rapport est à la disposition de toute personne intéressée.

Cependant on peut en extraire le bilan financier et les conclusions:

Bilan financier:

consommation annuelle

fioul: 23113 F

BOIS: 13769 F

difference 9344 F

- CONCLUSION :

- cet investissement a un temps de retour relativement court. Il est donc rentable pour la commune.

- ce mode de chauffage est fiable, performant.

- cette filière est susceptible de fournir du travail à de la main d'œuvre locale.

- des essais faits à partir de sarments de vigne et de cabosses de maïs ont été parfaitement concluants, ce qui permet d'envisager plusieurs types de combustible, d'où une sécurité d'approvisionnement.

Bernard GERMON.

BOURSES DE VACANCES

Comme les années précédentes, le Conseil Général a décidé d'attribuer une aide exceptionnelle sous forme de bourses de vacances aux enfants d'âge scolaire des familles défavorisées, c'est à dire aux enfants dont l'un des parents est inscrit au chômage ou aux enfants élevés par des personnes seules, inscrites comme demandeurs d'emploi ou représentant un cas social. Le quotient familial devra être inférieur à 1 400F. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.

INFORMATIONS

A partir de ce jour, le service des pompes funèbres sera assuré par M. JOBIT Jean-Pierre "la Gaillarderie" à MOUTHIERS Tél. 97.93.03, en remplacement de M. BERTHET Pierre. En cas d'absence, s'adresser à M. BERTHET.

MAISONS FLEURIES

La XXVIIème campagne FLEURIR LA FRANCE se déroulera dans les conditions semblables à celles des années passées.

Le jury départemental visitera la commune entre le 17 et le 28 Juin et le jury communal début juillet.

RALLYE PEDESTRE

Dimanche 19 mai, 11 équipes participaient au rallye organisé par l'Association Danse et Gymnastique volontaire et par la Maison des Jeunes, n'ayant pas été effrayées par la pluie. Du bourg, l'itinéraire passait au "grand poinaud", "chez les rois", à "boisblet", aux "couteaubières", "aux Feigniers", à "la Tuilerie" et à "Gersac".

L'équipe gagnante fut l'équipe GANNE, suivie par l'équipe QUIRAS, puis par l'équipe DEDIEU. Les concurrents ayant eu à rédiger, au cours de leur promenade, un poème, nous donnons ci-dessous, celui que le jury estima le meilleur (équipe QUIRAS) :

" Si nos ancêtres nous voyaient, combien ils nous plaindraient! Ils étaient mieux protégés et savaient, de silex, comment se réchauffer. Ils n'avaient pas connu tout ce qui fait de nous des êtres fragiles et nus. Du site, la beauté disparaît sous la grisaille de mai et fait place à l'angoisse, c'est vraiment la poisse!".

HAMEAUX, CHATEAUX

LOGIS (suite)

FORGE

La mention la plus ancienne est celle d'un Alain DE FORGE, seigneur de MOUTHIERS, assistant à une donation faite à l'abbaye de LA COURONNE en présence du prieur et du chaplain de MOUTHIERS. La construction actuelle remonte aux 15^e et 16^e siècles et en 1781 Forge passa par achat à la famille SAZERAC qui avait créé au début du siècle une faïencerie au faubourg de l'houmeau. Pendant la révolution, forge abrita un proscrit dont le nom n'est pas connu; pour passer le temps et remercier ses hôtes, il peignit sur des draps de lit des scènes inspirées des Saisons de Lancret en donnant aux personnages les traits de ses hôtes, ces toiles ayant l'aspect de tapisseries.

Au 19^e siècle, la famille SAZERAC fonda à côté du logis une papeterie disposant de l'eau de la Boëme et de la source notamment comme moyen d'énergie; vers 1830 on y fabriquait le papier destiné et certains billets de banque de la Russie; cette activité papetière cessa dans la seconde moitié du 19^e siècle.

LA FOY

Le hameau comprenant maintenant trois groupes d'habitations était autrefois plus important puisqu'il reste des ruines de constructions dont une était appelée l'école ce qui fait supposer qu'on y instruisait autrefois quelques élèves. Le logis serait à l'origine assez ancien (13^e siècle) mais a été reconstruit ou trans-

AVIS

Retenez la date du samedi

6 juillet

SOIREE SAABA

Musique et danses Africaines

montage audio -visuel

sur le Burkina Faso

formé aux 15^e et 16^e siècles; on suppose qu'il fut habité par des moines et était une dépendance du monastère de MOUTHIERS. Par la suite il appartint à diverses familles : VIGIER, DU REFUGE, DE CHAMBE, MALAS.

BOISBELET

Boisbelet fut un fief anobli en 1577 par Guy de SAINT-GELAIS, seigneur de SANSAC; il appartint à la famille DE SALIGNAC.

LE MENADEAU

Il fut possédé autrefois par les familles SEGUIN, écuyer célèbre dans les postes de la ville d'ANGOULEME.

LA BUSSIERE

La Bussière qui possédait autrefois des machicoulis a appartenu aux familles de RUSPEDÉ et de PREVERAUD dont quelques membres ont été maires et échevins d'ANGOULEME au commencement du 16^e siècle.

FESTIVITES JUIN 85

1^{er} juin : rencontre amicale de foot (Comité des fêtes + foot contre Conseil Municipal) - 17 heures

2 Juin : communion privée

9 Juin : communion solennelle

15 Juin : fête des écoles maternelles-école de danse

22 Juin : feu de St Jean

23 Juin : tournoi de sixte

30 Juin : fête de l'ADM

DERNIERE MINUTE :

Nous venons de recevoir le rapport de la DDASS concernant les nuisances sonores provenant de la salle polyvalente. Ce rapport indique que des travaux importants devront être effectués afin d'isoler phoniquement cette salle. Cette affaire est un coup dur pour les finances communale.